Dr. Léïla Eisner
& Dr. Tabea Hässler

2022 PANEL SUISSE LGBTIQ+

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Rapport final écrit par Dr. Léïla Eisner et Dr. Tabea Hässler avec le soutien de Raja Liechti.
Les deux principales auteures ont contribué de manière égale à ce travail.

Remerciements :
Nous remercions Lena Scheiwiller pour le design, Enea Bacilieri pour la coordination, Anthony Hug pour la traduction et Debra Lanfranconi pour la relecture. Nous remercions également Leo Theissing et Debra Lanfranconi pour leurs précieux commentaires et leur soutien. Enfin, nous remercions toutes les associations, magazines et individus LGBTIQ+ pour avoir partagé et promu notre enquête et tou·te·x·s les répondant·e·x·s pour avoir rendu ce rapport possible.

PANEL SUISSE LGBTIQ+

RAPPORT DE SYNTHÈSE 2022

Dr. Léïla Eisner & Dr. Tabea Hässler

AVANT-PROPOS

En 2022, de nombreux changements juridiques en faveur des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, intersexes et queer (LGBTIQ+) ont été mis en œuvre en Suisse. Depuis janvier 2022, les personnes trans et intersexes âgées d'au moins 16 ans peuvent changer leur genre sur les documents d'identité en faisant une déclaration auprès des offices de l'état civil, sans l'intervention d'un·e·x médecin ou d'un tribunal. Les adolescent·e·x·s doivent toutefois encore obtenir l'autorisation de leur(s) parent(s). Depuis juillet 2022, les partenaires de même sexe ou de même genre peuvent se marier légalement, ainsi qu'avoir accès à l'insémination artificielle, à l'adoption conjointe et à la naturalisation facilitée. Pourtant, contrairement aux couples composés d'un homme et d'une femme, l'insémination artificielle pour les couples de femmes n'est actuellement pas remboursée par les assurances maladie suisses, ce qui entraîne une inégalité de traitement des personnes LGBTIQ+ par rapport aux personnes cis-hétérosexuelles (c'est-à-dire les personnes hétérosexuelles qui s'identifient au sexe qui leur a été attribué à la naissance). Les enquêtes annuelles du Panel Suisse LGBTIQ+ nous permettent d'évaluer comment l'évolution du paysage juridique affecte les personnes LGBTIQ+ vivant en Suisse.
Dans le quatrième volet d'enquête du Panel Suisse LGBTIQ+, nous présentons des résultats descriptifs sur les expériences de coming out, de discrimination et de soutien (voir sections 1 et 2) comme dans nos rapports précédents. Dans le rapport de cette année, nous mettons davantage l'accent sur les expériences vécues sur le lieu de travail et dans les contextes éducatifs (voir section 3) et présentons des données sur la santé et les comportements de santé de nos participant·e·x·s (voir section 4). Les sections 5 et 6 de ce rapport se concentrent sur les récents changements juridiques et l'impact du référendum suisse sur le mariage pour tou·te·x·s sur les personnes LGBTIQ+ et cis-hétérosexuelles. Étant donné que les personnes LGBTIQ+ souhaitent encore de nombreux changements juridiques à l'avenir, nous avons souligné certaines déclarations des répondant·e·x·s dans la dernière partie de ce rapport (section 7).
Afin de tenir compte des défis spécifiques (par exemple, la situation juridique, la discrimination) auxquels sont confrontés les différents sous-groupes de la communauté LGBTIQ+, nous avons conçu - comme lors des enquêtes précédentes - différentes versions d'un questionnaire en ligne adaptées aux minorités sexuelles (par exemple, les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles ou pansexuelles) et aux minorités de genre (par exemple, les personnes trans ou intersexes). Les personnes cis-hétérosexuelles intéressées ont également été invitées à participer à l'enquête. Toutes les versions ont été traduites en anglais, allemand, français et italien. Grâce à l'aide de nombreuses organisations LGBTIQ+, de magazines et de personnes qui ont largement partagé notre étude sur différents médias, 3'478 personnes ont répondu à notre questionnaire de janvier 2022 à août 2022.

Dans le présent rapport, nous nous concentrons sur les principaux résultats concernant les minorités sexuelles, les minorités de genre et les personnes cis-hétérosexuelles. Le vaste ensemble de données du Panel Suisse LGBTIQ+ nous permettrait d'examiner plus en détail les différences entre divers sous-groupes (par exemple, les régions/cantons, les groupes d'âge, les populations au sein de la communauté LGBTIQ+ ou les différentes universités), de rapporter des résultats supplémentaires de l'enquête tels que les résultats sur le lieu de travail ou les contextes éducatifs ou de réaliser des analyses longitudinales. Bien que cela dépasse le cadre de ce rapport, nous sommes toutefois ravi·e·x·s de présenter, sur invitation, des résultats supplémentaires lors d'ateliers ou de conférences. Nous recherchons également des financements externes pour maintenir et étendre les activités du Panel Suisse LGBTIQ+.

LEXIQUE[1]

ADOPTION CONJOINTE Terme utilisé pour décrire l'adoption faite par deux partenaires.

ASEXUEL·LE·X Terme utilisé pour décrire une personne qui éprouve une attirance sexuelle limitée ou ne ressent pas d'attirance sexuelle.

BISEXUEL·LE·X Terme utilisé pour décrire une personne attirée par plus d'un genre ou sexe. Se distingue du terme pansexuel qui lui inclut l'attraction envers des personnes indépendamment du genre ou du sexe.

COMING OUT (PUBLIC) Quand une personne parle pour la première fois à quelqu'un de son orientation sexuelle, son identité de genre, et/ou le fait d'être intersexe.

FEMME CISGENRE Quelqu'un qui a été assigné femme à la naissance et qui s'identifie comme une femme.

FEMME LESBIENNE Une femme qui est attirée par d'autres femmes.

FEMME TRANS Quelqu'un qui a été assigné homme à la naissance mais qui s'identifie comme une femme.

HÉTÉROSEXUEL·LE·X Terme utilisé pour décrire une personne attirée par une personne d'un autre genre ou sexe.

HÉTÉROSEXUEL·LE CISGENRE / CIS-HÉTÉROSEXUEL Utilisé dans le présent rapport pour désigner les personnes dont l'identité de genre correspond au sexe attribué à la naissance (c'est à dire qui ne fait pas partie de minorités de genre) et qui sont attirées par des membres du sexe opposé.

HOMME CISGENRE Quelqu'un qui a été assigné homme à la naissance et qui s'identifie comme un homme.

HOMME GAY Un homme qui est attiré par d'autres hommes.

HOMME TRANS Quelqu'un qui a été assigné femme à la naissance mais qui s'identifie comme un homme.

HOMOSEXUEL·LE·X Terme utilisé pour décrire une personne attirée par une personne du même genre ou sexe.

IDENTITÉ DE GENRE La conscience interne d'une personne de son propre genre.

IDENTITÉ DE GENRE – AUTRE Une catégorie générale utilisée pour décrire les personnes qui choisissent « autre » comme catégorie pour leur identité de genre. Dans cette catégorie, les participant·e·x·s ont déclaré, par exemple, s'identifier comme agenre, queer, demiboy, ou comme ne s'identifiant à aucun genre.

INTERSEXE Terme générique désignant les personnes présentant des caractéristiques sexuelles (hormones, chromosomes et organes reproducteurs externes/internes) différentes de celles généralement attendues chez un homme ou une femme.

1 Veuillez noter que les définitions appartiennent à la communauté et peuvent changer avec le temps.

LGBTIQ+ Abréviation désignant toutes les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, intersexes, « queer » ou ayant une autre orientation sexuelle ou une identité de genre minoritaire.

MARIAGE POUR TOU·TE·X·S Terme utilisé pour décrire l'union légale entre deux personnes du même genre ou sexe.

MEMBRES DE MINORITÉS DE GENRE Les personnes ayant une identité de genre minoritaire comme les personnes trans ou les personnes dont les caractéristiques sexuelles diffèrent de celles que l'on attend généralement des hommes ou des femmes (c'est-à-dire les personnes intersexes).

MEMBRES DE MINORITÉS SEXUELLES Les personnes ayant une orientation sexuelle minoritaire telles que les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles ou pansexuelles.

NON-BINAIRE Terme générique utilisé pour décrire les identités de genre lorsque l'individu ne s'identifie pas (exclusivement) comme un homme ou une femme. Cela inclut de nombreuses catégories, telles que les sans-genres, « genderqueer » et « genderfluid ».

ORIENTATION SEXUELLE Terme utilisé pour décrire une attirance affective, sexuelle et/ou romantique envers une personne.

ORIENTATION SEXUELLE – AUTRE Une catégorie générale utilisée pour décrire les personnes qui choisissent « autre » comme catégorie pour leur orientation sexuelle. Dans cette catégorie, les participant·e·x·s ont mentionné, par exemple, s'identifier comme demisexuel, fluide, polysexuel, hétéroflexible, homoflexible, queer, en questionnement, ainsi que ne pas aimer les catégories.

ORIENTATION SEXUELLE MINORITAIRE Utilisé dans ce rapport pour désigner toute personne ne s'identifiant pas comme hétérosexuelle. Ceci inclut les personnes s'identifiant comme gaies, lesbiennes, bisexuelles, pansexuelles, « queers », etc.

PANSEXUEL·LE·X Terme utilisé pour décrire une personne qui est attirée par des personnes sans distinction de sexe et de genre.

QUEER Terme utilisé principalement par les personnes qui s'identifient à une orientation sexuelle minoritaire, identité de genre minoritaire et/ou le fait d'être intersexe.

QUESTIONNEMENT Le processus d'exploration de sa propre orientation sexuelle ou identité de genre.

TRANS Terme générique utilisé pour décrire les personnes ayant une identité de genre différente du sexe assigné à la naissance. Les personnes non binaires peuvent se considérer ou non comme des personnes trans.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS III

LEXIQUE V

NOTES MÉTHODOLOGIQUES IMPORTANTES 1

RÉSULTATS PRINCIPAUX 2

LES RÉSULTATS 4

QUI A RÉPONDU ? 5

PARTIE 1 : COMING OUT 8

PARTIE 2 : SOUTIEN ET DISCRIMINATION VÉCUE 10

PARTIE 3 : LIEU DE TRAVAIL ET ÉCOLE/UNIVERSITÉ 12

PARTIE 4 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 14

PARTIE 5 : SITUATION EN SUISSE 16

PARTIE 6 : ENQUÊTE SUR LE MARIAGE POUR TOU·TE·X·S 18

PARTIE 7 : FUTURES DIRECTIONS 24

NOTES MÉTHODOLOGIQUES IMPORTANTES

Avant d'interpréter les résultats présentés dans ce rapport, nous vous invitons à prendre connaissance de ces importantes notes méthodologiques.

Nous avons inclus toutes les données collectées de janvier 2022 à août 2022 pour le rapport de cette année du Panel Suisse LGBTIQ+. Un sondage en ligne était considéré comme le meilleur moyen de contacter de nombreux répondant·e·x·s LGBTIQ+ et cis-hétérosexuel·le·s et a permis aux répondant·e·x·s de fournir des réponses anonymes et confidentielles. Les personnes ayant volontairement pris part à notre étude ont principalement été recontactées via email ou bien informées par des organisations LGBTIQ+ et par le biais de messages, articles, et bulletins d'informations et de chats. Par conséquent, veuillez noter que notre échantillon a été auto-sélectionné et non sélectionné au hasard, ce qui est une pratique courante pour les enquêtes sur des groupes minoritaires. Cependant, le Panel Suisse LGBTIQ+ représente un **large éventail d'orientations sexuelles, d'identités de genre, de groupes d'âge, de niveaux d'éducation et de personnes issues de tous les cantons et régions linguistiques.**

Veuillez noter que la plupart des personnes hétérosexuelles cisgenres ayant participé à cette enquête ont été informées de l'enquête par l'intermédiaire de personnes LGBTIQ+ ou d'universités/hautes écoles suisses. **Il est important de noter que l'échantillon de personnes cis-hétérosexuelles est, en partie, comparable à l'échantillon de personnes LGBTIQ+ (en termes de caractéristiques démographiques telles que l'âge, le niveau d'éducation et les régions linguistiques). Cela signifie que nous pouvons - dans une certaine mesure - comparer les résultats (par exemple, en matière de santé ou de bien-être) entre l'échantillon de personnes LGBTIQ+ et l'échantillon de personnes cis-hétérosexuelles.**

RÉSULTATS PRINCIPAUX

Les données recueillies auprès de plus de 2'568 personnes LGBTIQ+ et 900 personnes cis-hétérosexuelles provenant de tous les cantons suisses indiquent que les personnes LGBTIQ+ en Suisse font toujours face à des défis uniques en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre et/ou du fait d'être intersexe.

En 2022, les personnes LGBTIQ+ continuent de surveiller attentivement leur processus de coming out. Par exemple, plus de 28 % des membres de minorités sexuelles n'ont pas fait leur coming out au sein de leur famille, alors que c'est le cas pour plus de 38 % des membres de minorités de genre.

Les personnes LGBTIQ+ subissent encore diverses formes de discrimination. Les taux de discrimination sont similaires à ceux des années précédentes. Les membres de minorités de genre ont subi beaucoup plus de discrimination que les membres de minorités sexuelles. 76 % des participant·e·x·s de minorités de genre ont déclaré avoir été victimes de discriminations structurelles (par exemple, difficultés à changer les marqueurs de genre, absence d'une troisième option de marqueur de genre), alors que seulement 34 % des participant·e·x·s de minorités sexuelles ont déclaré avoir été victimes de telles discriminations.

Les personnes LGBTIQ+ ne se sentent pas pleinement acceptées partout. Dans les contextes éducatif et professionnel, la mesure dans laquelle iels ont le sentiment de pouvoir être iels-mêmes et de s'intégrer est moindre par rapport aux personnes cis-hétérosexuelles. Cet écart est particulièrement prononcé chez les membres de minorités de genre. En outre, de nombreuses personnes LGBTIQ+ et cis-hétérosexuelles ne savent pas où chercher de l'aide en cas de discrimination. Cela est particulièrement le cas dans les contextes éducatifs.

Les campagnes contre et en faveur du mariage pour tou·te·x·s ont touché de nombreuses personnes LGBTIQ+. Les gens ont été exposés à ces campagnes par le biais de nombreux canaux différents tels que les panneaux d'affichage, les médias sociaux ou les conversations. De nombreuses personnes LGBTIQ+ ont participé activement à la campagne pour le oui en encourageant leurs ami·e·x·s et leur famille à voter oui (87 % d'entre elles), en installant des drapeaux (70 % d'entre elles), en discutant avec des personnes cis-hétérosexuelles (64 % d'entre elles) ou en publiant des messages sur les médias sociaux (59 % d'entre elles). Les participant·e·s cis-hétérosexuel·le·s - qui n'étaient pas la cible directe d'un éventuel changement de loi - se sont également engagé·e·s, mais dans une moindre mesure. L'engagement dans la campagne pour le oui a rendu les personnes vulnérables à diverses formes de discriminations : une personne sur cinq ayant participé à la campagne a déclaré avoir subi des violences verbales et que le matériel lié à la campagne a été endommagé. Les agressions physiques, en revanche, étaient plutôt rares.

Les personnes LGBTIQ+ sont plus nombreuses que les personnes cis-hétérosexuelles à déclarer être en mauvaise santé - l'option « mauvaise santé » étant rapportée par 33 % des membres des minorités de genre et 20 % des minorités sexuelles, contre 12 % des personnes cis-hétérosexuelles. En ce qui concerne la consommation de substances, les résultats sont mitigés. Si les membres des minorités de genre boivent moins d'alcool que les membres des minorités sexuelles et les personnes cis-hétérosexuelles, iels fument davantage et consomment plus de drogues.

La grande majorité de nos participant·e·x·s LGBTIQ+ (99 %) considèrent que des défis subsistent dans le contexte LGBTIQ+. Les résultats indiquent que l'objectif ne devrait pas seulement être de réduire la discrimination, mais aussi d'accroître l'acceptation des personnes LGBTIQ+ et l'éducation sur les questions LGBTIQ+. Les membres de minorités sexuelles et de genre voient de nombreux défis en commun. Les membres de minorités de genre se concentrent toutefois davantage sur l'amélioration des droits des personnes trans, non binaires et intersexes, tandis que les membres de minorités sexuelles (qui bénéficient d'une plus grande protection juridique) se concentrent particulièrement sur le planning familial.

LES RÉSULTATS

Dans cette section, nous relayons certains des principaux résultats de l'enquête 2022. Le questionnaire était divisé en trois versions : l'une portait sur les expériences en tant que membre d'une minorité sexuelle (par exemple, une personne lesbienne, gaie, bisexuelle ou pansexuelle), l'autre sur les expériences en tant que membre d'une minorité de genre (par exemple, une personne trans ou intersexe) et la dernière sur les expériences en tant que personne cis-hétérosexuelle. Veuillez noter qu'une personne peut être à la fois membre d'une minorité sexuelle et de genre. Pour réduire le temps passé à répondre à l'enquête, les personnes trans ou intersexes et membres d'une minorité sexuelle ont été assignées à la version pour les minorités de genre. Les résultats pour les trois groupes (c'est-à-dire minorité sexuelle, minorité de genre, cis-hétérosexuel) seront présentés séparément.

QUI A RÉPONDU ?

Au total, 3’478 personnes ont participé à l’enquête de 2022 : 2’031 ont rempli la version du questionnaire relative aux minorités sexuelles, 537 la version relative aux minorités de genre, et 910 la version relative aux personnes cis-hétérosexuelles. Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des caractéristiques des participant·e·x·s.

Par exemple, 36,8% des répondant·e·x·s (1’279 personnes) étaient homosexuel·le·x·s, 16,4% (569 personnes) bisexuel·le·x·s, 10,1% (352 personnes) pansexuel·le·x·s, 27,4% (953 personnes) hétérosexuel·le·x·s, 3,3% (114 personnes) asexuel·le·x·s et 6,1% (211 personnes) ont déclaré une autre orientation sexuelle.

Tableau 1. Caractéristiques des répondant·e·x·s à l’enquête

Participant·e·x·s par	***TOTAL***	***HOMOSEXUEL-·LE·X·S***	***BISEXUEL-·LE·X·S***	***PANSEXUEL-·LE·X·S***	***HETERO-SEXUEL·LE·X·S***	***ASEXUEL-·LE·X·S***	***AUTRE***
Orient. sex %	100	36.8%	16.4%	10.1%	27.4%	3.3%	6.1%
N	3’478	1’279	569	352	953	114	211

Participant·e·x·s par	***FEMME CIS***	***HOMME CIS***	***FEMME TRANS***	***HOMME TRANS***	***NON-BINAIRE***	***AUTRE***
Genre %	49.1%	33.1%	2.7%	2.4%	9.9%	2.7%
N	1’708	1’150	95	85	345	95

Participant·e·x·s par	***INTERSEXE***	***ENDOSEXE (PAS INTERSEXE)***
Intersexe %	*1.2%*	*98.8%*
N	*43*	*3’435*

Participant·e·x·s par	***- de 20***	***20-29***	***30-39***	***40-49***	***50-59***	***+ de 60***
Âge %	9.1%	43.8%	19.7%	12.3%	9.7%	5.4%
N	317	1’521	685	429	336	188

Participant·e·x·s par	***SUISSE ALLEMAN.***	***SUISSE ROMANDE***	***SUISSE ITALIENNE***	***SUISSE ROMANCHE***	***RÉGION BILINGUE***
Région %	65.3%	27.1%	4.5%	0.5%	2.7%
N	2’268	940	155	16	94

Participant·e·x·s par	***PAS D’UNI***	***NIVEAU UNIVER.***	***AUTRE***
Éducation %	42.1%	53.0 %	4.9%
N	1’452	1’828	168

Participant·e·x·s par	***ATHÉE***	***CATHOLIQ.***	***PROTES-TANT***	***JUIF***	***MUSULMAN***	***BOUDHISTE***	***AUTRE***
Religion %	61.7%	13.6%	13.4%	0.9%	1.1%	1.1%	8.2%
N	2’122	469	460	31	39	39	281

Remarque. Les pourcentages ayant été arrondis, la somme peut ne pas s’arrondir à 100%.

Le tableau 2 présente la composition de l'échantillon de manière plus détaillée, en séparant les répondant·e·x·s par leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Les nombres entre parenthèses représentent les participant·e·x·s trans.

À titre d'exemple, la deuxième ligne du tableau peut être lue comme suit : 100 hommes bisexuels ont participé, dont 11 sont trans. 388 femmes bisexuelles ont participé, dont 19 sont trans. 63 personnes bisexuel·le·x·s non binaires ont participé, dont 43 sont trans. Enfin, 18 participant·e·x·s bisexuel·le·x·s ayant une autre identité de genre ont participé, dont 11 sont trans.

Tableau 2. Composition de l'échantillon

Orientation sexuelle/ Identité genre	*Homme*	*Femme*	*Non-binaire*	*Autre*
Hétérosexuel·le·x	296 (12)	646 (10)	7 (6)	4 (3)
Bisexuel·le·x	100 (11)	388 (19)	63 (43)	18 (11)
Pansexuel·le·x	44 (18)	160 (16)	117 (85)	31 (19)
Homosexuel·le·x	737 (19)	466 (28)	54 (26)	22 (10)
Asexuel·le·x	16 (6)	57 (9)	33 (21)	8 (3)
Autre	32 (9)	79 (6)	71 (50)	29 (16)
Total	*1'225 (75)*	*1'796 (88)*	*345 (231)*	*112 (62)*

Remarque. Entre parenthèses : Les individus s'identifiant comme trans.

Le tableau 3 montre la proportion de participant·e·x·s qui se sont également identifié·e·x·s à un ou plusieurs autres groupes minoritaires (par exemple, être une personne de couleur). Étant donné que les personnes pouvaient choisir plusieurs catégories (par exemple, choisir qu'elles sont une minorité ethnique et une personne migrante), les pourcentages ne peuvent pas être additionnés.

Tableau 3. Identification avec des groupes minoritaires

	N	*%*
Une personne de couleur	118	3.4
Une minorité ethnique	144	4.2
Une minorité religieuse	108	3.1
Une personne réfugiée	12	0.4
Une personne migrante	189	5.5
Une personne avec un (des) handicap(s) physique(s)	147	4.3
Une personne avec une (des) maladie(s) mentale(s)	584	17.0
Une personne neurodivergente	468	13.6
Autre	254	7.4

Dans la catégorie « autre », les participant·e·x·s ont indiqué, par exemple : être la cible de grossophobie ; être atteint·e·x d'une maladie chronique ; une personne pauvre ; une personne migrante de deuxième génération. Nous travaillons constamment sur notre système de catégories et nous essaierons d'intégrer certaines des propositions dans les prochaines enquêtes. Nous travaillons actuellement – dans le cadre d'un travail de master de l'un·e·x de nos étudiant·e·x·s – sur un projet portant sur les expériences spécifiques que vivent les personnes LGBTIQ+ ayant de multiples identités marginalisées. Les résultats de cette recherche seront présentés sur nos médias sociaux et sur notre site web.

Des personnes de tous les cantons suisses ont participé à notre enquête, avec une surreprésentation de personnes de Zürich. La figure 1 représente la répartition de nos participant·e·x·s par cantons. Les couleurs claires indiquent les cantons avec moins de répondant·e·x·s, et celles plus foncées les cantons avec plus de participant·e·x·s.

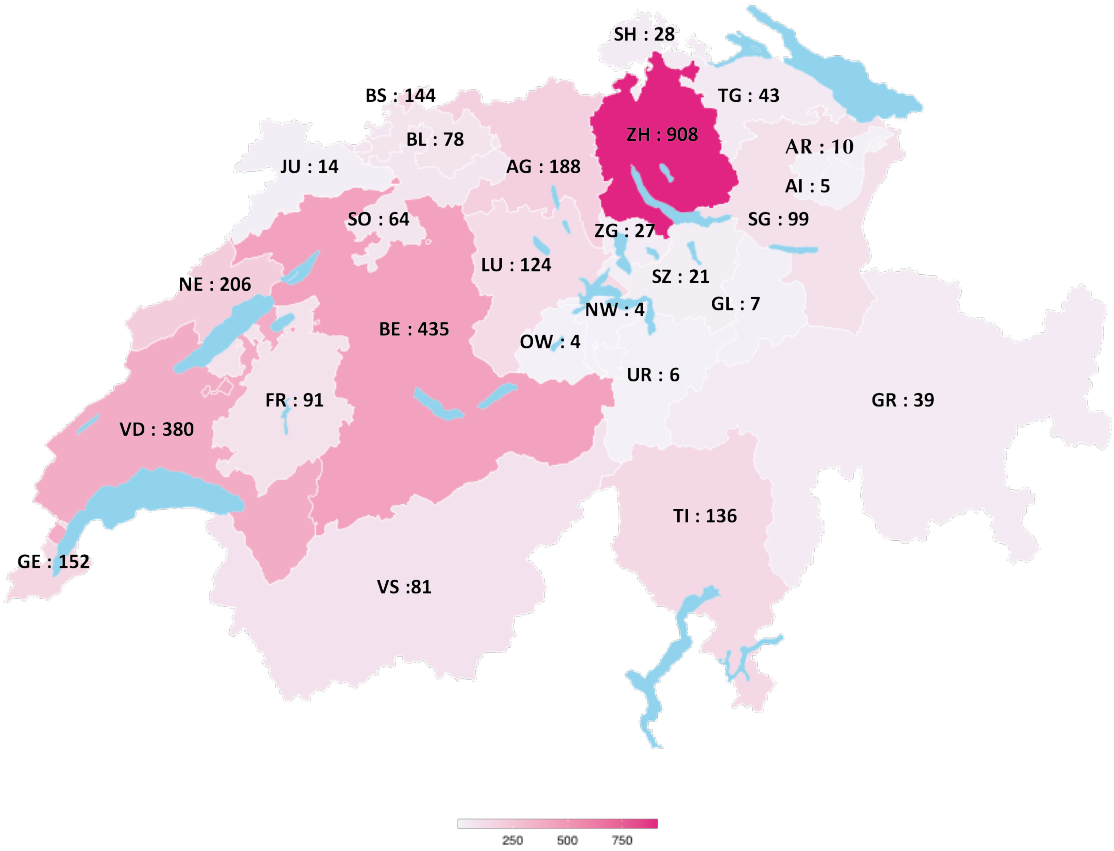

Figure 1. Aperçu des participant·e·x·s du panel par canton

PARTIE 1 : COMING OUT

CONTEXTE DE COMING OUT

Nous avons demandé aux répondant·e·x·s à l'enquête dans quels contextes iels avaient fait leur coming out et parmi combien de personnes. Il est important de noter que l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou le fait d'être intersexe ne sont pas toujours pertinents et que les personnes peuvent ne pas ressentir le besoin de faire leur coming out. Cependant, cette mesure fournit une estimation valide du degré d'ouverture avec lequel les personnes peuvent parler de leur identité. Nous avons regroupé les réponses en trois catégories, en fonction du nombre de personnes parmi lesquelles les répondant·e·x·s ont fait leur coming out : (1) Aucune ou quelques personnes, (2) Environ la moitié des personnes, et (3) La plupart/toutes les personnes. Les résultats sont présentés séparément pour les membres de minorités sexuelles (voir figure 2) et de minorités de genre (voir figure 3). Veuillez garder à l'esprit que les répondant·e·x·s pouvaient également choisir qu'un contexte n'était pas applicable à leur cas (par exemple, s'iels ne vont pas à l'école). Par conséquent, le nombre de réponses valides varie selon les contextes. Le nombre entre parenthèses représente le nombre total de participant·e·x·s ayant répondu à la question.

Comme les années précédentes, c'est parmi les ami·e·x·s et la famille que les participant·e·x·s sont les plus ouvert·e·x·s quant à leur orientation sexuelle (voir figure 2). Moins de la moitié des personnes interrogées pour lesquelles les catégories « connaissances », « université » et « lieu de travail » étaient applicables ont fait leur coming out à la plupart/toutes les personnes. En outre, la majorité des participant·e·x·s n'ont pas (ou seulement de manière très sélective) révélé leur orientation sexuelle dans le contexte scolaire (56,3%) et parmi leurs voisin·e·x·s (59,9%). Enfin, les trois quarts (75,2%) des répondant·e·x·s pour lesquels la catégorie église/organisation religieuse était applicable n'ont pas révélé leur orientation sexuelle dans ce contexte.

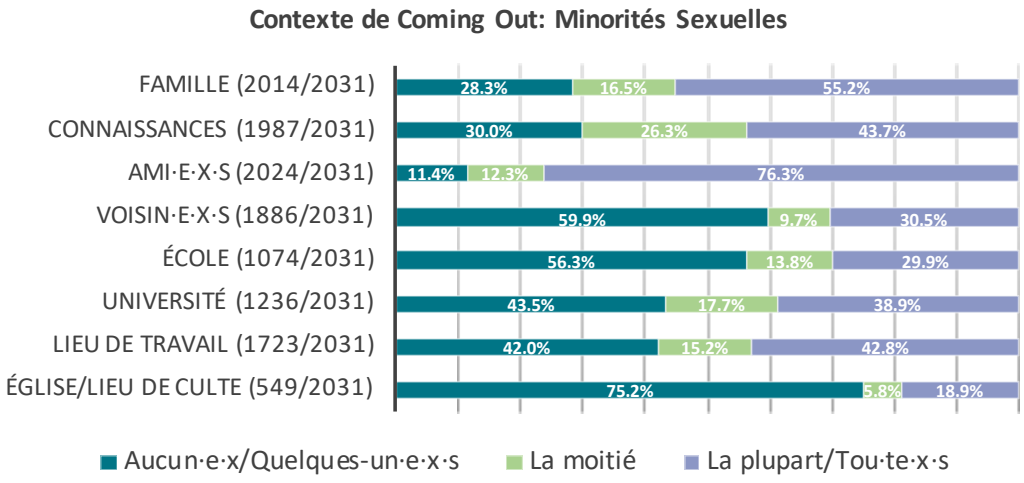

Figure 2. *Contexte du coming out parmi les minorités sexuelles*

Les membres des minorités de genre (figure 3) étaient en moyenne moins susceptibles de révéler leur identité de genre et/ou le fait d'être intersexe que les membres des minorités sexuelles de révéler leur orientation sexuelle. Environ deux tiers (65,5 %) des répondant·e·x·s ont révélé leur identité à la plupart/tou·te·x·s leurs ami·e·x·s. Environ la moitié (46,8 %) des répondant·e·x·s ont révélé leur identité à la plupart/toutes les personnes de leur famille. Sur le lieu de travail, à l'université, à l'école et à l'église, ainsi que parmi leurs voisin·e·x·s, les minorités de genre sont particulièrement prudentes : entre la moitié et les deux tiers des répondant·e·x·s n'ont révélé leur identité de genre et/ou le fait d'être intersexe à (presque) personne.

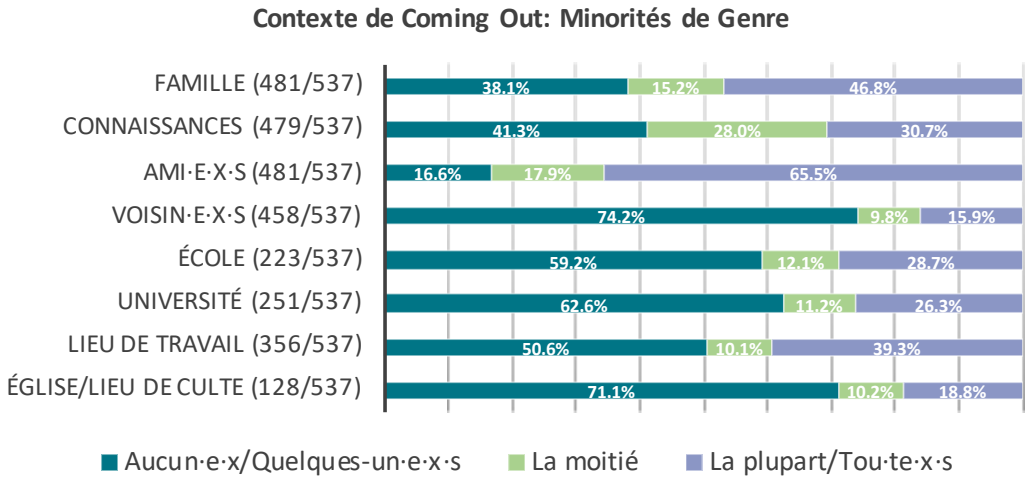

Figure 3. *Contexte du coming out chez les minorités de genre*

PARTIE 2 : SOUTIEN ET DISCRIMINATION VÉCUE

SOUTIEN PAR DIFFÉRENTS GROUPES

Cette section présente les résultats relatifs au soutien et à la discrimination vécue. Tout d'abord, les membres des minorités sexuelles et de genre ont été invité·e·x·s à indiquer dans quelle mesure iels se sentaient soutenu·e·x·s dans différents contextes (voir figure 4). Les répondant·e·x·s pouvaient choisir des valeurs comprises entre 1 (*Pas du tout*) et 7 (*Tout à fait*) ou indiquer qu'un contexte n'était pas applicable à leur cas. Ainsi, des chiffres plus élevés correspondent à un soutien perçu plus important. Le nombre de réponses valides varie considérablement selon les contextes.

Les membres des minorités sexuelles et de genre ont indiqué se sentir le plus soutenu·e·x·s par leurs ami·e·x·s, suivi·e·x·s par les autres membres de la communauté LGBTIQ+. Si de nombreu·se·x·s participant·e·x·s des minorités sexuelles ont estimé être soutenu·e·x·s par leur famille, c'était beaucoup moins le cas pour les répondant·e·x·s des minorités de genre. En outre, les répondant·e·x·s des minorités sexuelles et de genre ont déclaré avoir reçu un certain soutien de la part de leur école, université et lieu de travail, mais peu de soutien de la part de leur église ou d'autres milieux religieux. Dans l'ensemble, conformément aux résultats précédents, les membres des minorités de genre se sentaient moins soutenu·e·x·s que les membres des minorités sexuelles.

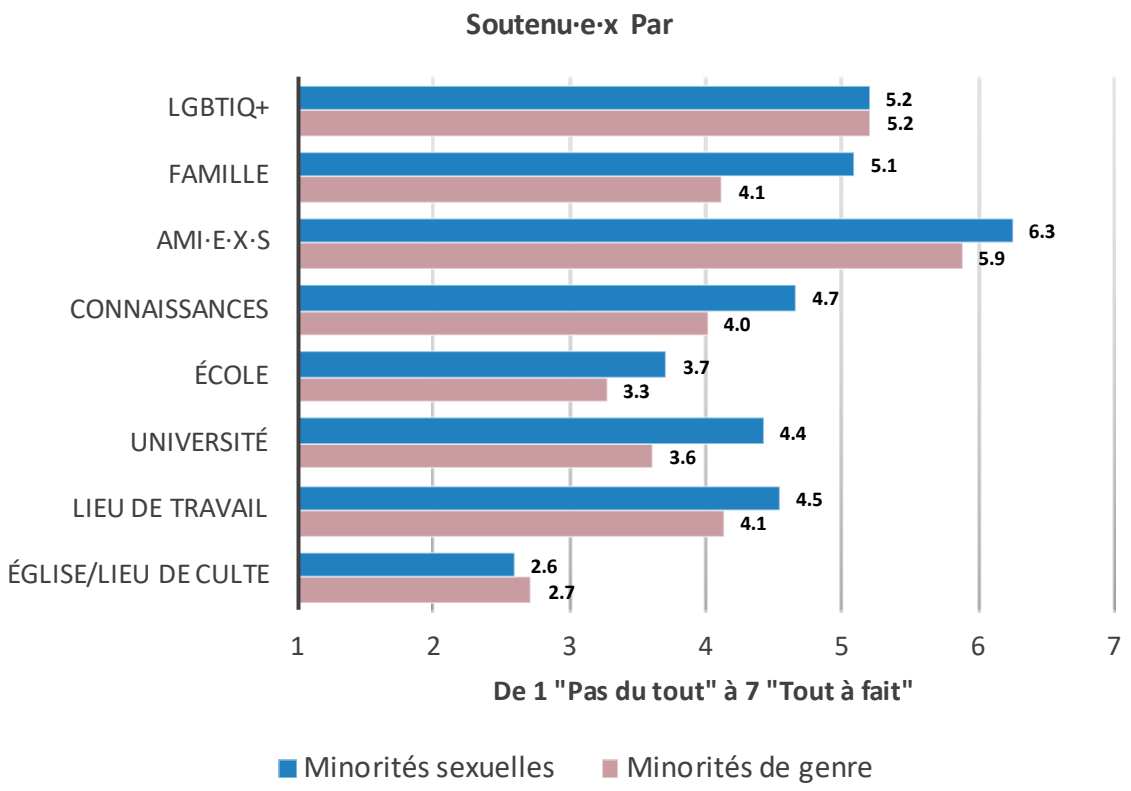

Figure 4. *Soutien par groupe/contexte social*

EXPÉRIENCES DE DISCRIMINATION

Ensuite, comme les années précédentes, les membres des minorités sexuelles et de genre ont été invité·e·x·s à indiquer à quelle fréquence iels avaient subi différents types de discrimination au cours des 12 derniers mois (voir figure 5). Nous avons regroupé les réponses en deux catégories : (1) Oui, a subi une discrimination au cours des 12 derniers mois et (2) Non, n'a subi aucune discrimination au cours des 12 derniers mois. La plupart des membres des minorités sexuelles et de genre ont déclaré avoir été exposé·e·x·s à des blagues et avoir été dévisagé·e·x·s dans des espaces publics. En outre, plus d'un tiers des membres de minorités de genre (38,4 %) et de minorités sexuelles (36,4 %) ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel de la part d'hommes. Une grande majorité des membres des minorités de genre ont signalé une discrimination structurelle (76,3 %), que leur identité de genre et/ou le fait d'être intersexe n'était pas pris au sérieux (69,7 %) et qu'iels étaient exclu·e·x·s socialement en raison de leur identité (51,8 %). Fait important, 11,2 % des membres des minorités de genre et 7,4 % des membres des minorités sexuelles ont déclaré avoir été la cible de violences physiques au cours de l'année écoulée. Dans l'ensemble, les chiffres sont assez similaires à ceux de l'année précédente.

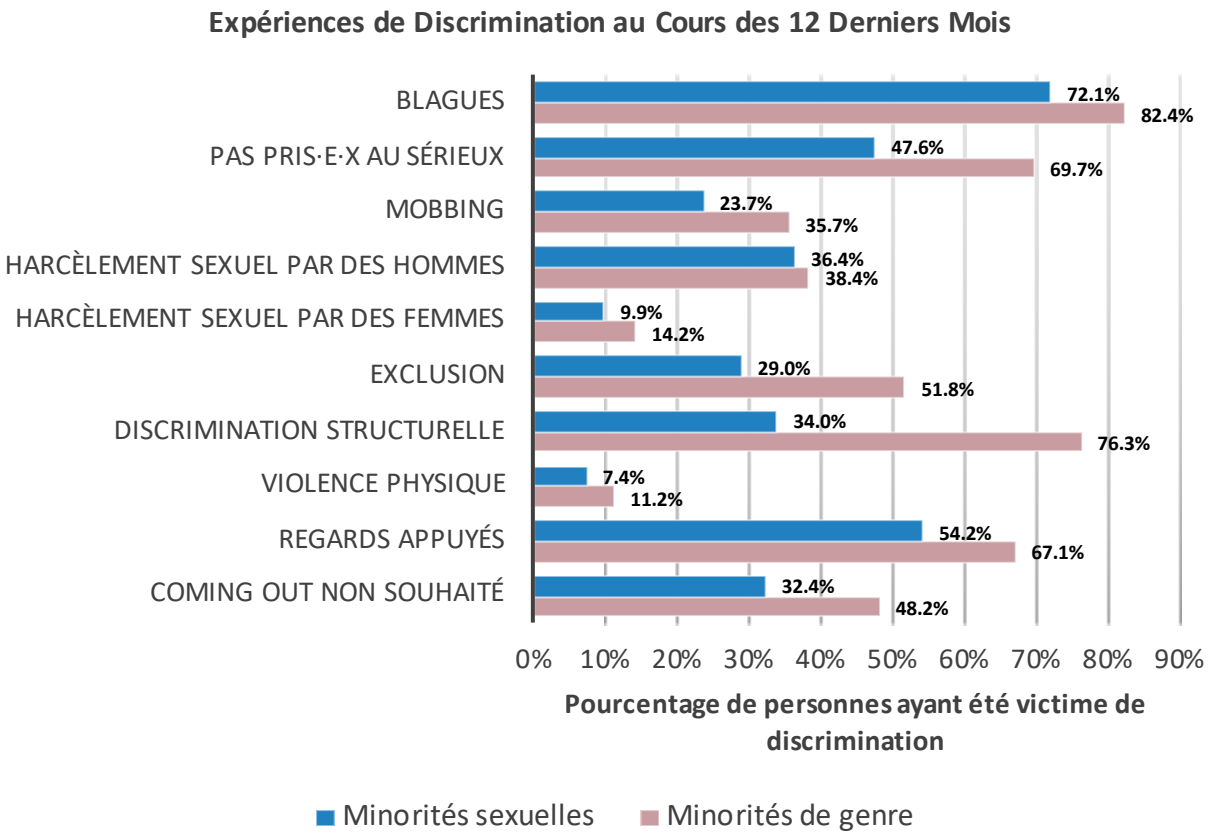

Figure 5. *Types de discrimination vécue*

PARTIE 3 : LIEU DE TRAVAIL ET ÉCOLE/ UNIVERSITÉ

Dans les éditions précédentes du panel, nous avons identifié les contextes du travail et de l'éducation comme des sources importantes de discrimination. De plus, les personnes LGBTIQ+ ne se sentaient que modérément soutenu·e·x·s dans ces contextes. C'est pourquoi l'enquête 2022 a mis l'accent sur les expériences actuelles sur le lieu de travail et dans le contexte éducatif. Les participant·e·x·s qui ont indiqué avoir un emploi (c'est-à-dire leur profession principale) au moment de l'étude (soit 939 membres de minorités sexuelles, 170 membres de minorités de genre et 394 personnes cis-hétérosexuel·le·s) ont été invité·e·x·s à répondre à des questions supplémentaires concernant leur expérience sur leur lieu de travail actuel. En outre, les répondant·e·x·s qui étudient actuellement dans une école ou une université (soit 748 personnes appartenant à une minorité sexuelle, 243 personnes appartenant à une minorité de genre et 425 personnes cis-hétérosexuelles) ont été invité·e·x·s à répondre à des questions supplémentaires sur leurs expérience à l'école ou à l'université.

Tout d'abord, nous avons demandé aux participant·e·x·s issus de minorités sexuelles et de genre s'iels avaient été victimes d'une forme de discrimination au cours des 12 derniers mois dans le contexte concerné. Les réponses ont été regroupées en deux catégories : (1) Oui, a subi une discrimination dans le contexte pertinent au cours des 12 derniers mois et (2) Non, n'a pas subi de discrimination. Les données de la figure 6 indiquent qu'environ la moitié des répondant·e·x·s appartenant à une minorité de genre ont été victimes de discrimination dans le contexte éducatif ou professionnel, tandis que c'est le cas pour environ un membre de minorités sexuelles sur cinq.

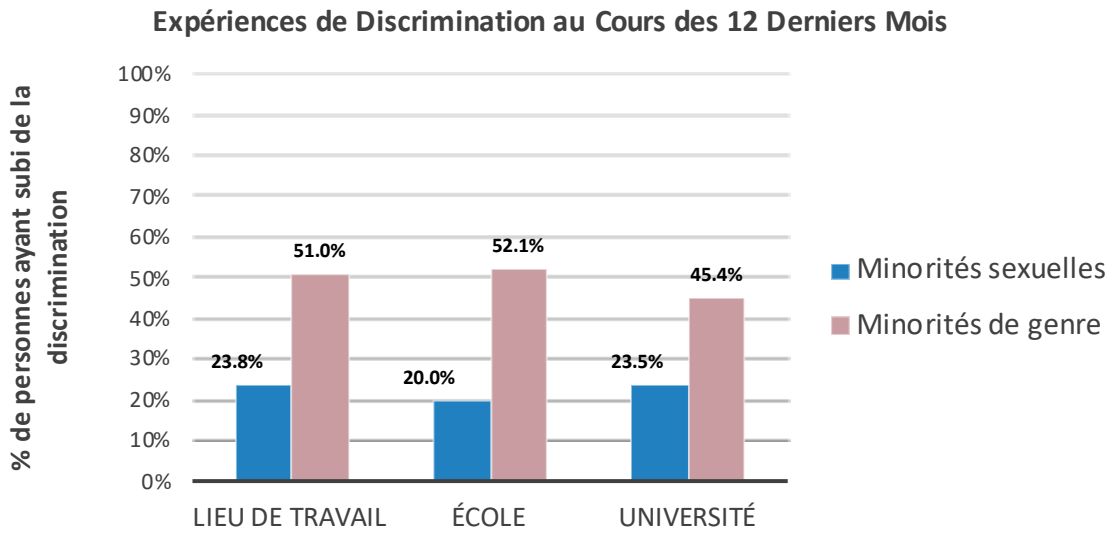

Figure 6. *Expérience de discrimination dans différents contextes*

Il a également été demandé à tou·te·x·s les participant·e·x·s s'iels savaient où trouver de l'aide en cas de discrimination basée sur une identité LGBTIQ+. Parmi les personnes actuellement employées, plus des deux tiers des minorités sexuelles (70,4 %) et des répondant·e·x·s cis-hétérosexuel·le·s (73,8 %), et plus de la moitié des minorités de genre (60,7 %) ont indiqué qu'iels savaient où trouver de l'aide. Dans le contexte éducatif (c'est-à-dire à l'école ou à l'université), cependant, moins de la moitié des participant·e·x·s issus de minorités sexuelles (44,8 %), de minorités de genre (44,4 %) et cis-hétérosexuel·le·s (37,4 %) savaient où trouver de l'aide.

Enfin, nous avons demandé aux répondant·e·x·s d'indiquer comment iels perçoivent le climat sur leur lieu de travail ou dans leur contexte éducatif. Par exemple, les participant·e·x·s ont été invité·e·x·s à préciser - sur une échelle allant de 1 (*Pas du tout*) à 7 (*Tout à fait*) - dans quelle mesure iels avaient l'impression "a) de pouvoir être soi-même" et "b) de se sentir à sa place" dans leur lieu de travail ou leur école/université. Les résultats (voir figure 7) montrent que la mesure dans laquelle les personnes LGBTIQ+ ont le sentiment de se sentir à leur place et d'être elles-mêmes est beaucoup plus faible que pour les personnes cis-hétérosexuelles. Ceci est particulièrement le cas dans le contexte éducatif, où l'écart entre les personnes cis-hétérosexuelles et les minorités sexuelles est également plus important. Ces expériences négatives ont un impact sur les expériences des personnes LGBTIQ+ sur le lieu de travail ou à l'université/école et peuvent miner leurs performances et leur sentiment d'appartenance.

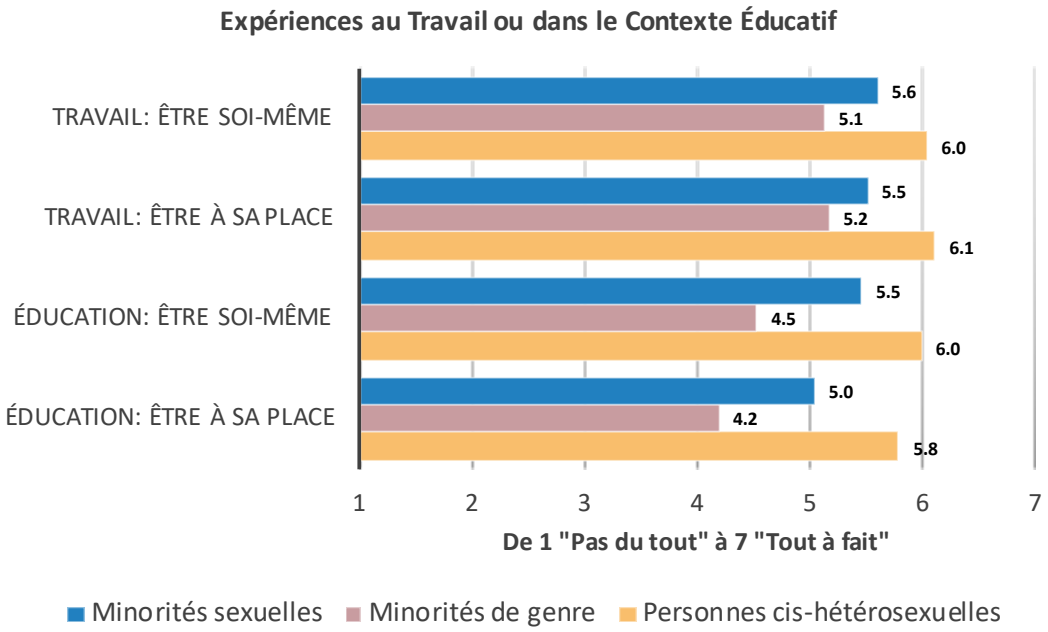

Figure 7. *Expériences au travail ou dans le contexte éducatif*

PARTIE 4 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Cette section présente les résultats concernant le bien-être subjectif, la santé et la consommation de substances des répondant·e·x·s. Tout d'abord, nous avons demandé aux membres des minorités sexuelles et de genre ainsi qu'aux répondant·e·s cis-hétérosexuel·le·s leurs émotions positives (s'iels se sentaient enthousiast·e·x·s, heureu·se·x·s et satisfait·e·x·s) et leurs émotions négatives (c'est-à-dire s'iels se sentaient trist·e·x·s, honteu·se·x, impuissant·e·x·s et abattu·e·x·s) au cours des 12 derniers mois (voir figure 8). Cela nous a permis de comparer le bien-être entre les répondant·e·x·s. Les valeurs vont de 1 (*Très rarement*) à 7 (*Très fréquemment*), les chiffres les plus élevés indiquant donc des émotions positives ou négatives plus importantes. Comme pour les années précédentes de notre panel, les répondant·e·s cis-hétérosexuel·le·s et les membres des minorités sexuelles ne diffèrent pas significativement en termes d'émotions positives et négatives, tandis que les membres des minorités de genre rapportent moins d'émotions positives et plus d'émotions négatives. Cela montre que les membres des minorités de genre se sentent plus angoissé·e·x·s que les personnes cis-hétérosexuelles et les membres des minorités sexuelles.

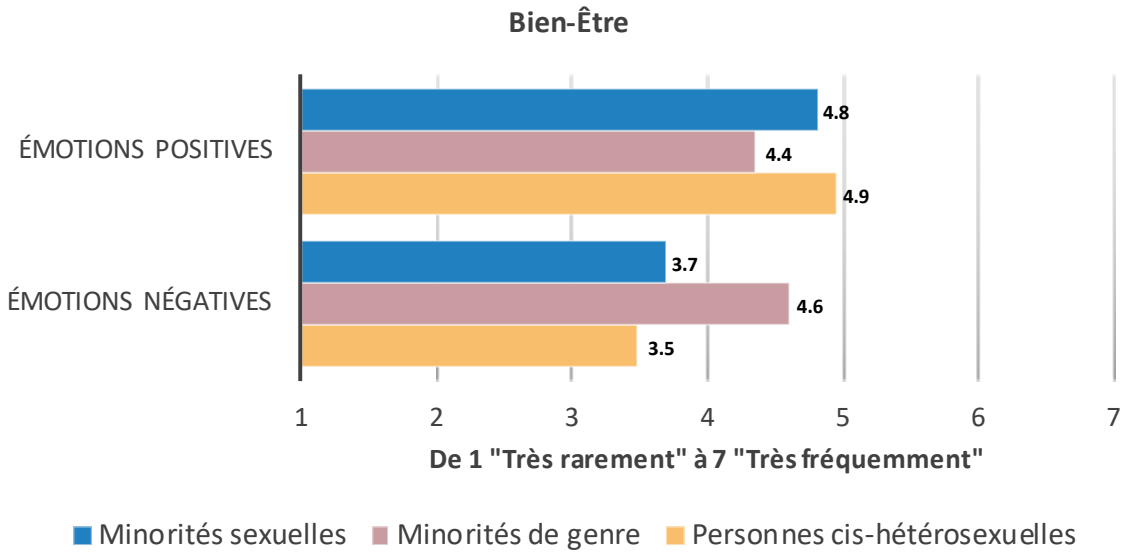

Figure 8. *Bien-être*

Ensuite, les participant·e·x·s ont été invité·e·x·s à évaluer leur santé au cours des 12 derniers mois. Nous avons regroupé les réponses en trois catégories : (1) Santé mauvaise ou fragile, (2) Ni mauvaise ni bonne santé, et (3) Bonne ou excellente santé. Les résultats présentés dans la figure 9 mettent en évidence un écart de santé : un·e participant·e cis-hétérosexuel·le sur dix (12,1 %), un membre de minorité sexuelle sur cinq (19,6 %) et un membre de minorité de genre sur trois (33 %) rapportent être en « mauvaise santé ».

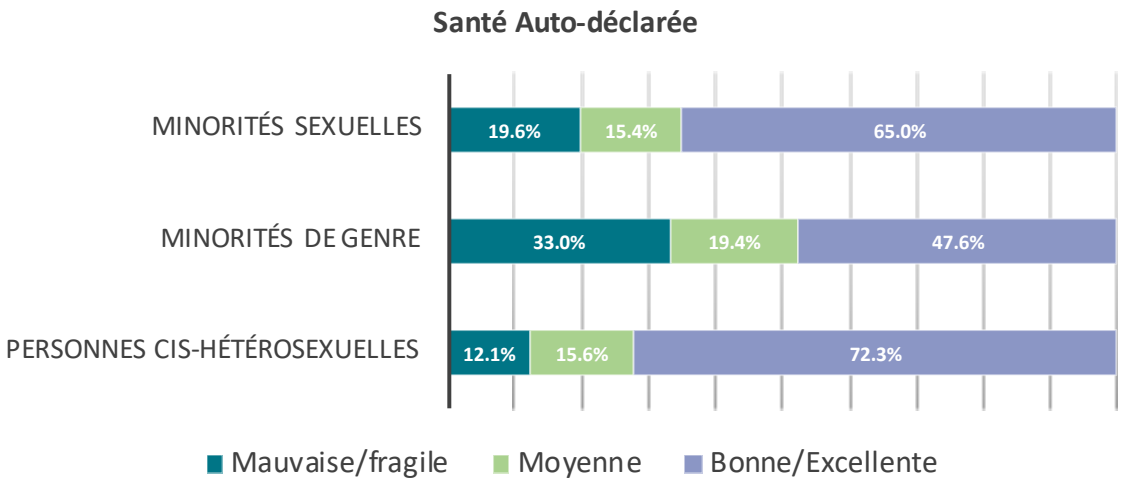

Figure 9. *Santé auto-déclarée*

Pour finir, nous avons demandé aux répondant·e·x·s d'indiquer leur consommation de substances (c'est-à-dire la consommation d'alcool, de tabac et de drogues). Les tendances varient fortement en fonction de la substance. Il est intéressant de noter que les membres des minorités de genre consomment moins d'alcool que les membres des minorités sexuelles et les personnes cis-hétérosexuelles. En effet, un·e·x participant·e·x sur trois appartenant à une minorité de genre (29,9 %) a déclaré ne pas boire du tout, alors que cette réponse a été donnée par 18,4 % des participant·e·x·s appartenant à une minorité sexuelle et par 16,7 % des participant·e·s cis-hétérosexuel·le·s. En outre, 20,7 % des participant·e·x appartenant à une minorité de genre ont déclaré boire plus de trois fois par semaine, alors que c'était le cas pour 29,2 % des participant·e·x appartenant à une minorité sexuelle et 29,5 % des participant·e·s cis-hétérosexuel·le·s. Les minorités de genre étaient, cependant, plus susceptibles de fumer (35 % de fumeur·se·x·s) et de prendre des drogues (28,4 % ont déclaré avoir pris des drogues au cours du dernier mois) comparativement aux minorités sexuelles (29,1 % de fumeur·se·x·s; 19,4 % de consommateur·trice·x·s de drogues) et aux participant·e·s cis-hétérosexuel·le·s (26,3 % de fumeur·se·s; 14,5 % de consommateur·trice·x·s de drogues).

PARTIE 5 : SITUATION EN SUISSE

Cette année, deux changements juridiques majeurs ont été mis en œuvre en Suisse. Premièrement, suite aux amendements adoptés par le Parlement suisse, la procédure de changement de nom et de marqueur de genre (binaire) dans le registre officiel de l'état civil est facilitée depuis le 1er janvier 2022. Cette mesure concerne les membres de minorités de genre de plus de 16 ans. Contrairement à l'Allemagne et à d'autres pays, une troisième option de genre n'est toutefois pas encore possible. Deuxièmement, le 26 septembre 2021, les citoyen·ne·x·s suisses ont voté en faveur de la légalisation du mariage pour tou·te·x·s, y compris l'adoption conjointe, l'insémination artificielle et la naturalisation facilitée. Ce changement a été mis en œuvre en juillet 2022.
Il a été demandé aux participant·e·x·s LGBTIQ+ dans quelle mesure ces changements les ont affecté·e·x·s. Environ la moitié ont indiqué avoir été impacté·e·x·s (soit directement, soit par l'intermédiaire d'un de leurs ami·e·x·s, collègues ou membres de leur famille) par la simplification des procédures de changement de marqueur de genre (Figure 10).
De nombreux individus ont choisi la catégorie de réponse « autre ». Dans ces réponses supplémentaires, il a été mentionné que les personnes non-binaires ne peuvent pas bénéficier directement de ce changement. Par exemple, une personne trans non-binaire a écrit : « Oui et non. Je pourrais changer mon nom, mais il n'y a pas d'option de genre en dehors du binaire pour aussi changer le marqueur de genre », tandis qu'une autre personne a écrit : « Malheureusement, cela ne s'applique pas aux personnes non-binaires, je suis très en colère à ce sujet, mais heureux pour mes camarades trans binaires. » Certaines personnes ont aussi précisé que ce changement ne s'applique pas à leur cas car iels ne sont pas des citoyen·ne·x·s suisses : « J'ai la citoyenneté d'un pays très transphobe. Bien que je me réjouisse de la modification de la procédure, elle ne s'applique pas à moi. »

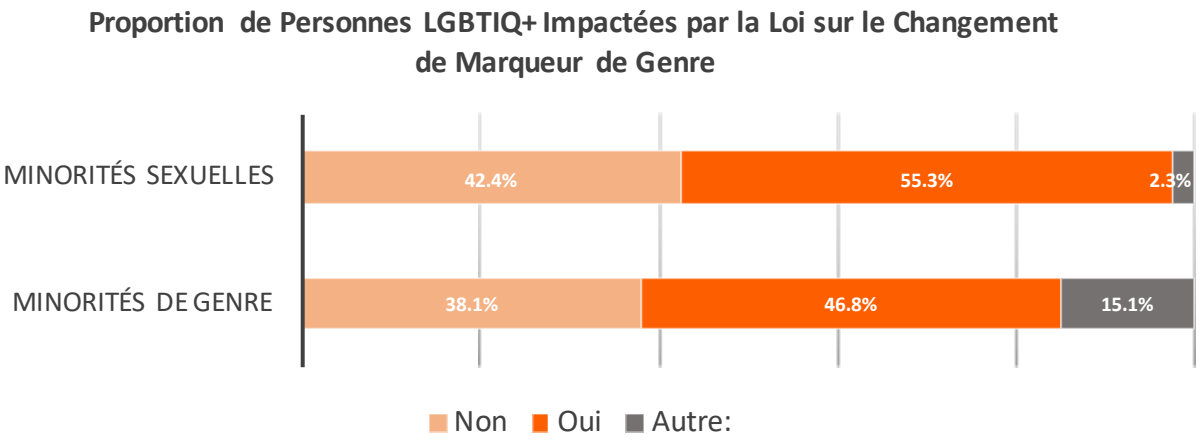

Figure 10. *Impact de la nouvelle loi facilitant les changements de marqueurs de genre*

Une proportion similaire de minorités sexuelles et de genre a indiqué être directement touchée par la loi sur le mariage pour tou·te·x·s (voir Figure 11). Les personnes ayant choisi la catégorie de réponse « autre » ont mentionné, par exemple, pouvoir vouloir se marier à l'avenir. Par exemple, une femme bisexuelle a écrit : « Pas pour le moment, mais si je décidais un jour de me marier, je pourrais le faire même avec une personne du même sexe ». D'autres personnes ont souligné les défis supplémentaires auxquels les personnes trans peuvent être confrontées. Une personne trans masculine queer a déclaré : « C'est génial de se marier et maintenant que notre changement de genre est légal (nous sommes tous deux personnes trans), nous ne devons pas divorcer ou changer de statut. Mais nous nous serions quand même mariés ! (couple ftm/mtf) ». Enfin, plusieurs personnes ont mentionné que de nombreux défis subsistent en dehors du mariage pour tou·te·x·s. Une personne lesbienne non-binaire a fait le commentaire suivant : « Je peux me marier maintenant. Mais j'ai encore de multiples obstacles (en tant que migrantx, parce que mon insémination artificielle n'est pas couverte par une assurance, parce que je ne peux pas donner mes gamètes congelés à ma partenaire ou à un ami·e·x au cas où il m'arriverait quelque chose, etc) ». Voir également la section 7 pour plus d'informations sur les obstacles restants.

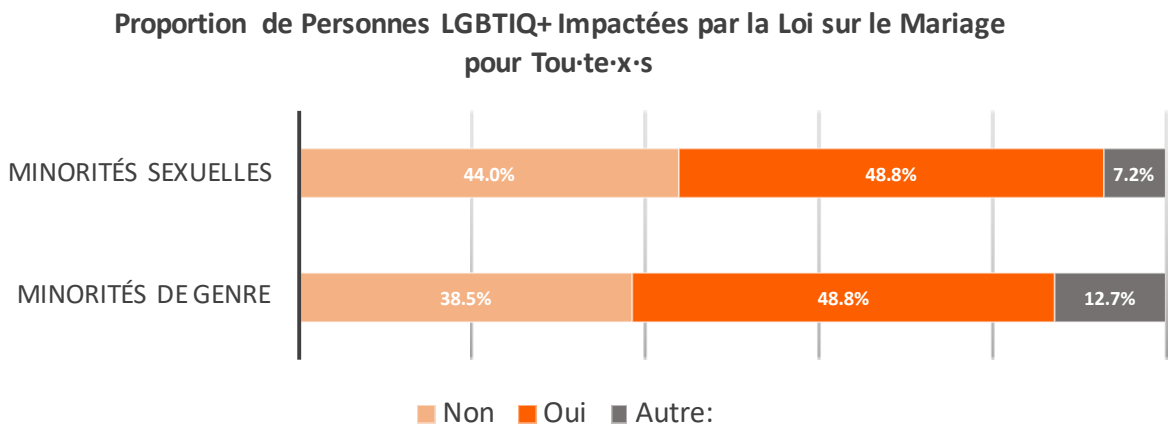

Figure 11. *Impact de la loi sur le mariage pour tou·te·x·s*

PARTIE 6 : ENQUÊTE SUR LE MARIAGE POUR TOU·TE·X·S

Pour étudier l'impact du référendum sur le mariage pour tou·te·x·s sur la santé et le bien-être des individus, nous avons mené une étude supplémentaire auprès de certain·e·x·s participant·e·x·s du Panel Suisse LGBTIQ+. Dans cette étude, les personnes LGBTIQ+ et cis-hétérosexuelles ont été invitées à répondre à des enquêtes supplémentaires et à nous fournir des données biologiques sous forme d'échantillons de cheveux (cortisol comme indicateur du niveau de stress) avant, pendant et après le référendum. Pour ce faire, nous avons fait équipe avec la Dr. Susanne Fischer, psychologue clinicienne, et le professeur Robert-Paul Juster, spécialiste de la santé.
Au total, 1'831 personnes ont répondu à la première enquête complémentaire, qui a eu lieu avant le début des campagnes officielles. Parmi elles, 560 ont envoyé des échantillons de cheveux pour évaluer leur niveau de stress au cours du mois écoulé. Par ailleurs, 1'125 personnes ont répondu à la deuxième enquête complémentaire - dont 403 ont envoyé leurs échantillons de cheveux - une semaine avant le vote. Enfin, 1'095 personnes ont répondu à la troisième enquête complémentaire, qui a eu lieu deux mois après le vote, et 370 d'entre elles ont envoyé leurs échantillons de cheveux. Nous travaillons actuellement aux premières publications scientifiques basées sur ces données. Les résultats de la recherche seront partagés avec tou·te·x·s les participant·e·x·s et présentés sur nos médias sociaux dès que les manuscrits seront acceptés pour publication.
En attendant, certains résultats préliminaires sur les expériences des gens en lien avec la campagne autour du référendum peuvent déjà être présentés. Pour cela, nous nous concentrons sur les résultats des données de l'enquête collectées pendant la campagne (c'est-à-dire dans la semaine précédant le référendum). Ces données sont basées sur les réponses de 807 personnes LGBTIQ+ et 318 personnes cis-hétérosexuelles. Veuillez noter qu'une grande majorité des participant·e·s cis-hétérosexuel·le·s sont des allié·e·s des personnes LGBTIQ+ et sont donc plus favorables que la population générale.

Tout d'abord, nous avons demandé aux participant·e·x·s d'indiquer dans quelle mesure iels avaient été exposé·e·x·s à des arguments contre (voir Figure 12) et en faveur (voir Figure 13) du mariage pour tou·te·x·s via différents canaux. En général, les participant·e·x·s LGBTIQ+ et cis-hétérosexuel·le·s ont indiqué avoir été exposé·e·x·s par différents canaux. Iels ont rapporté une plus grande exposition à la campagne pour le oui qu'à la campagne pour le non, les affiches et les panneaux d'affichage étant le canal d'exposition le plus fréquent. En ce qui concerne la campagne pour le oui, l'exposition via des conversations directes et des chats de groupe comme Telegram ou WhatsApp était également très fréquente.

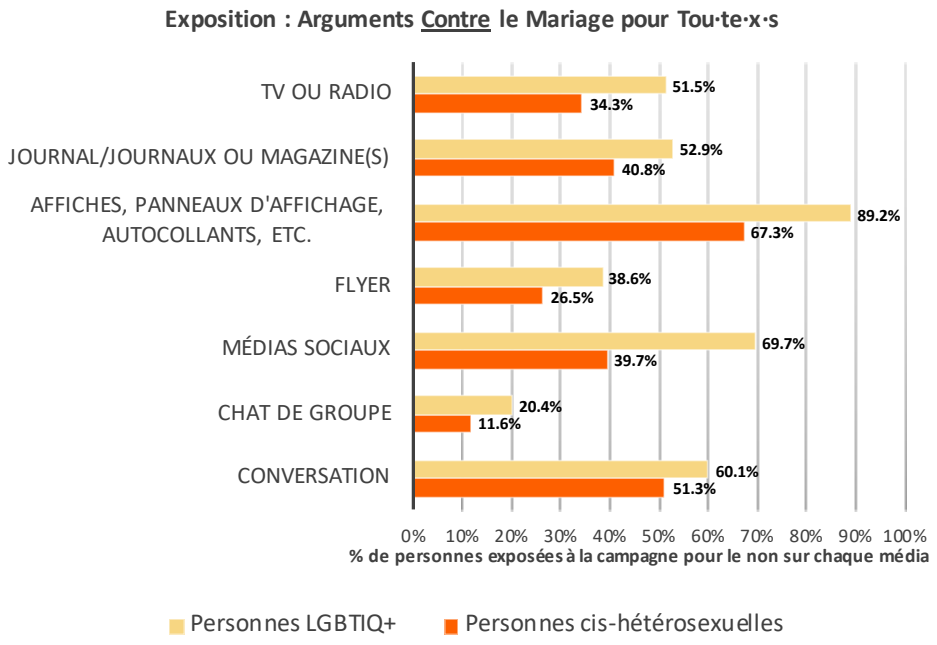

Figure 12. *Arguments exposés contre le mariage pour tou·te·x·s*

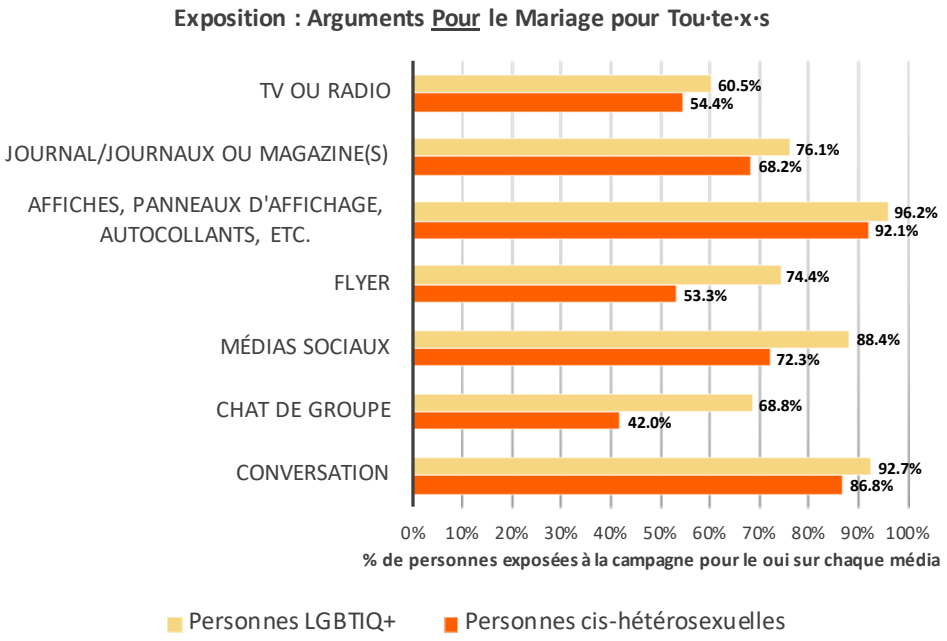

Figure 13. *Arguments exposés en faveur du mariage pour tou·te·x·s*

Les participant·e·x·s ont également été invité·e·x·s à indiquer les sources des arguments auxquels iels avaient été exposé·e·x·s contre ou en faveur du mariage pour tou·te·x·s (voir figures 14 et 15). Alors que les arguments en faveur de l'égalité du mariage provenaient d'un large éventail de sources, ceux contre l'égalité du mariage provenaient surtout de comités contre le mariage pour tou·te·x·s et d'inconnus dans l'espace publique.

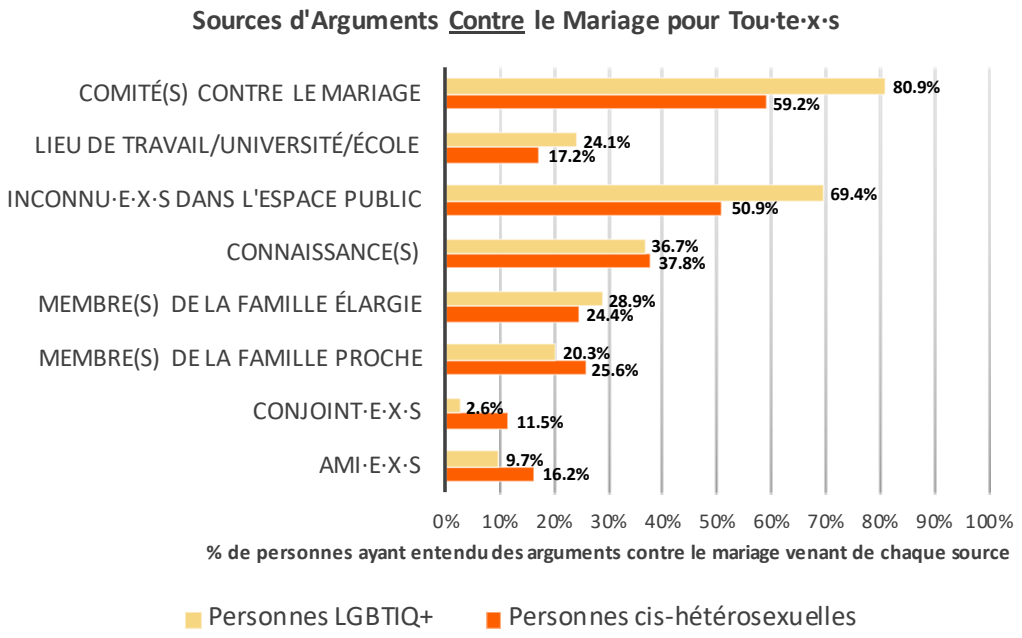

Figure 14. *Sources des arguments contre le mariage pour tou·te·x·s*

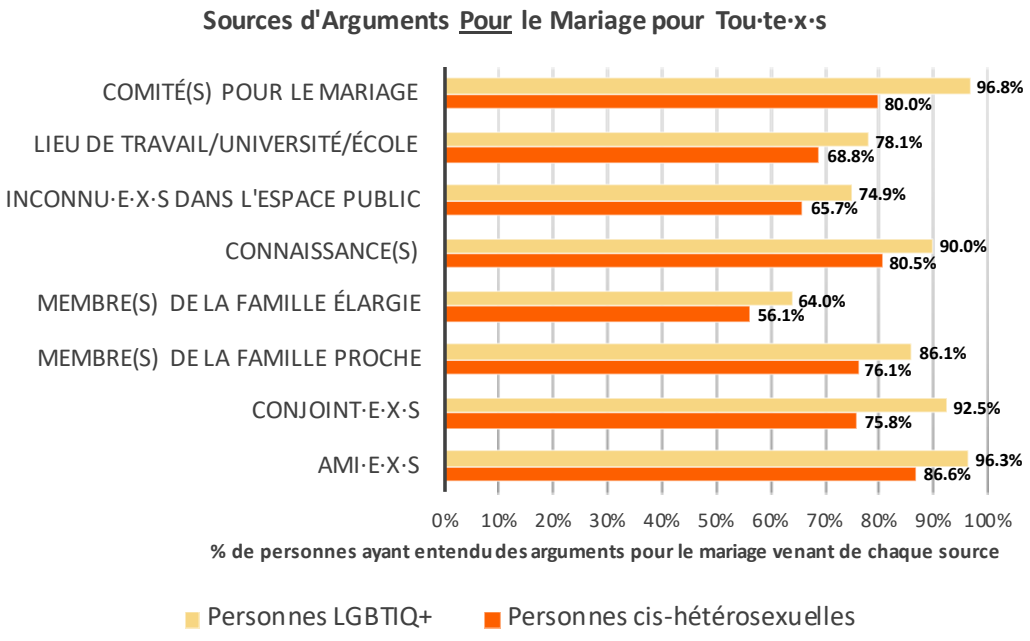

Figure 15. *Sources des arguments en faveur du mariage pour tou·te·x·s*

Les répondant·e·x·s ont également été invité·e·x·s à préciser dans quelle mesure leur bien-être avait été affecté par les différentes campagnes. Au total, 77,6% des personnes LGBTIQ+ et 52,4% des personnes cis-hétérosexuelles ont indiqué que leur bien-être avait été affecté négativement par la campagne contre le mariage pour tou·te·x·s. D'autre part, 69,2% des personnes LGBTIQ+ et 38,6% des personnes cis-hétérosexuelles ont indiqué que leur bien-être avait été positivement affecté par la campagne en faveur du mariage. Cela révèle que les campagnes en faveur du mariage ont pu constituer un tampon important contre les effets négatifs potentiels de la campagne contre le mariage sur le bien-être et le sentiment d'inclusion des personnes LGBTIQ+, de leur famille et de leurs ami·e·x·s. Les participant·e·x·s avaient également la possibilité de commenter leur expérience de la ou des campagnes liées au référendum sur le mariage pour tou·te·x·s. Voici quelques citations sélectionnées parmi les répondant·e·x·s.

« La communauté [famille arc-en-ciel] est géniale… à la fois celle que je connaissais depuis 2020 et celle que j'ai rencontrée maintenant, à la fois dans la vraie vie et sur Telegram. »
– Personne pansexuelle trans non-binaire de 53 ans

« La campagne en général a été extrêmement violente - constamment, nous avons vraiment pu voir le côté homophobe et profondément conservateur de la Suisse et du canton de Genève. Je n'ai jamais vu une campagne aussi agressive que celle-ci. Il y avait des affiches des deux côtés partout : tramways, lieux publics et réseaux sociaux. Je suis personnellement allé à la Pride de Genève et j'ai distribué des flyers dans mon quartier. »
– Homme gay de 16 ans

« Les affiches de campagne contre le mariage pour tou·te·x·s étaient très déroutantes, je ne comprenais pas les implications/ce qu'elles voulaient dire. La campagne contre le mariage a été effrayante (j'ai eu peur pour ma vie/de subir une agression en public parce que j'avais l'air queer). J'ai été extrêmement conscientx de la façon dont nous, les personnes queers, sommes détesté·e·x·s et cela m'a rendu très profondément dépriméx au quotidien. Cela a été émotionnellement épuisant d'entendre tant de gens parler de leur homophobie et de leur transphobie. Cela m'a fait peur pour les enfants et les adultes queer. »
– Personne pansexuelle trans non binaire de 28 ans

« Je viens d'avoir un enfant avec ma conjointe et c'est très difficile de recevoir des commentaires de parfaits inconnus sur notre famille, le bien-être des enfants, le fait qu'être protégé légalement n'est pas une vraie question, que notre donneur est toujours le père de notre enfant, etc. Je savais que nous ferions face à des commentaires, mais pas tant que ça et je n'aurais jamais pensé que ma famille serait un sujet politique. »
– Femme lesbienne de 39 ans

« En faveur : très stimulant. Cela m'a fait sourire de voir autant de drapeaux arc-en-ciel accrochés aux balcons !
Contre : J'ai été littéralement choquée par certaines affiches/publicités. Celles-ci étaient absolument irrespectueuses et trompeuses. »
– Femme bisexuelle de 38 ans

Pour mieux comprendre l'engagement dans les campagnes, nous avons également demandé aux répondant·e·x·s dans quelle mesure iels se sont engagé·e·x·s dans différentes actions pour soutenir (ou s'opposer) au mariage pour tou·te·x·s. Nous présentons ici les résultats basés sur l'engagement en faveur du mariage pour tou·te·x·s. Il n'est pas surprenant que les personnes LGBTIQ+ - la cible principale du changement juridique - se soient davantage engagées que les personnes cis-hétérosexuelles. La forme d'engagement la plus courante adoptée par les répondant·e·x·s était d'encourager la famille et les ami·e·x·s à soutenir le mariage, une action qui a été entreprise par 87,3% des personnes LGBTIQ+ et 67,3% des personnes cis-hétérosexuelles. Par ordre de prévalence, cette action est suivie par l'apposition d'un « drapeau arc-en-ciel/trans visible » pour les participant·e·x·s LGBTIQ+ (70,2%) et par le fait de parler à d'autres personnes cis-hétérosexuelles pour les répondant·e·s cis-hétérosexuel·le·s (33,3%).

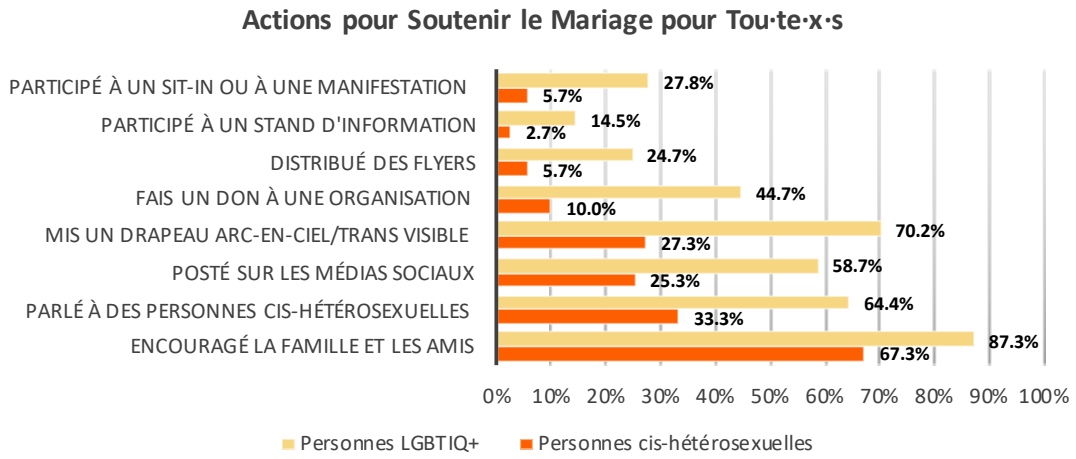

Figure 16. *Actions en faveur du mariage pour tou·te·x·s*

L'engagement dans la campagne pouvant exposer les personnes à la discrimination, nous avons également évalué si et quelles formes de discrimination les personnes ont subi en raison de leur engagement. 418 participant·e·x·s ont déclaré être activement engagé·e·x·s dans la campagne pour le oui. Environ un·e·x répondant·e·x sur trois a déclaré avoir été victime de blagues ou de propos stupides (38,3 %), un·e·x participant·e·x sur cinq a déclaré avoir été victime de violence verbale (20,8 %) et/ou de dégradation de matériel (19,9 %), comme des drapeaux arc-en-ciel brûlés. Certains répondant·e·x·s (2,2%) ont même été exposé·e·x·s à la violence physique en raison de leur engagement.
La campagne contre le mariage pour tou·te·x·s étant principalement axée sur les enfants de parents LGBTIQ+ et l'insémination artificielle, nous avons également demandé aux participant·e·x·s qui faisaient partie d'une famille arc-en-ciel d'indiquer si le, la, ou les membres de leur famille avaient subi des réactions négatives en raison de la campagne. Plus d'un membre de famille arc-en-ciel sur cinq (21,4%) a déclaré que son ou ses enfants avaient été exposé·e·x·s à des réactions négatives. En outre, deux membres de familles arc-en-ciel sur cinq (41,7%) ont indiqué qu'iels-mêmes ou leur(s) partenaire(s) avaient été exposé·e·x·s à des réactions négatives.

PARTIE 7 : FUTURES DIRECTIONS

Le quatrième volet d'enquête du Panel Suisse LGBTIQ+ a été un grand succès grâce à l'aide de diverses organisations, de magazines LGBTIQ+ et d'efforts individuels. Dans ce rapport de synthèse 2022, nous avons donné un aperçu de la quatrième vague de collecte de données. Comme lors de la vague précédente, les résultats révèlent que les membres des minorités sexuelles et de genre en Suisse sont toujours confrontés à des inégalités structurelles, subissent des discriminations et ne se sentent pas pleinement acceptés.
L'enquête de 2022 a mis l'accent sur les expériences vécues sur le lieu de travail et dans le contexte éducatif. Nos résultats indiquent notamment qu'il reste beaucoup de travail à faire pour mieux intégrer les personnes LGBTIQ+ dans le contexte éducatif. En effet, il s'agit d'un contexte dans lequel la majorité des personnes LGBTIQ+ et cis-hétérosexuelles ne savent pas où trouver du soutien en cas de discrimination. Ces résultats soulignent la nécessité d'établir des points de soutien et de communiquer activement à leur sujet. Pour conclure, nos résultats révèlent qu'il existe toujours un écart de santé entre les personnes LGBTIQ+ et les personnes cis-hétérosexuelles, qui est encore plus prononcé parmi les minorités de genre - telles que les personnes trans, non-binaires et intersexes - ce qui les rend un groupe particulièrement vulnérable au sein de la communauté LGBTIQ+.
Ces dernières années ayant apporté plusieurs changements juridiques tels que la facilitation du changement de sexe dans les registres officiels et le mariage pour tou·te·x·s, nous avons évalué les défis qui restent à relever pour la communauté LGBTIQ+ (voir section suivante). Nous prévoyons de poursuivre la collecte de données et espérons que nos données feront la lumière sur la manière dont les récents changements législatifs et les actions futures améliorent l'acceptation et l'inclusion des personnes LGBTIQ+. Votre soutien, en remplissant et en partageant, l'enquête est essentiel pour tirer des conclusions valables. Le Panel Suisse LGBTIQ+ n'est possible que grâce au soutien de nombreuses personnes LGBTIQ+ et cis-hétérosexuelles. Nous tenons donc à vous remercier pour votre précieuse contribution et espérons que de nombreuses personnes continueront à participer à notre panel à l'avenir.

QUELS SONT LES DÉFIS RESTANTS ?

Un travail de séminaire de Leo Theissing (supervisé par Dr. Andrea Zimmermann, en collaboration avec Dr. Tabea Hässler et Dr. Léïla Eisner) a examiné les réponses aux questions sur les défis restants les plus importants pour la communauté LGBTIQ+ en Suisse après avoir obtenu le mariage pour tou·te·x·s et la facilitation du changement de genre dans les registres officiels. Au total, 1'474 personnes LGBTIQ+ (1'180 membres de minorités sexuelles et 294 de minorités de genre) ont répondu à la question (voir Figure 17 pour minorités sexuelles et Figure 18 pour les membres de minorités de genre).

Les données indiquent que seulement 0,8% des participant·e·x·s pensent que les personnes LGBTIQ+ en Suisse ont déjà suffisamment de droits. La grande majorité des personnes voit encore plusieurs défis qui ne peuvent être relevés que par un effort commun des institutions, des organisations, ainsi que des personnes cis-hétérosexuelles et LGBTIQ+. Les résultats indiquent que l'objectif ne devrait pas seulement être de réduire la discrimination (réponse donnée par 26,9% des membres de minorités sexuelles et par 32,3% de minorités de genre), mais aussi d'accroître l'acceptation des personnes LGBTIQ+ (39,6% des membres de minorités sexuelles et 36,1% des membres de minorités de genre) et l'éducation sur les questions LGBTIQ+ (15,3% des membres de minorités sexuelles et 23,5% des membres de minorités de genre). En outre, l'amélioration des droits reproductifs tels que l'adoption, la maternité de substitution ou l'insémination artificielle, ainsi que l'amélioration générale de la situation des personnes trans, non-binaires et intersexes ont été fréquemment mentionnées.

Bien qu'il existe de nombreuses similitudes entre les défis évoqués par les membres des minorités sexuelles et les membres des minorités de genre, certaines différences apparaissent : 56,5% des personnes trans, non-binaires et intersexes ont parlé des défis spécifiques auxquels sont confrontés les membres des minorités de genre, tandis que 27,7% des membres des minorités sexuelles ont mentionné ce sujet. Les droits suivants pour les minorités de genre ont été fréquemment mentionnés :

1. Une troisième/quatrième option de marqueur de genre ou l'abolition des marqueurs de genre dans les cartes d'identité.
2. L'ajout des personnes trans, non-binaires et intersexes à la loi anti-discrimination.
3. L'accès à des soins de santé sûrs, y compris la transition médicale et la dépathologisation.
4. Des infrastructures sûres - comme des toilettes non-genrées.
5. Les droits à l'intégrité corporelle pour les personnes intersexes, comme l'interdiction des chirurgies non consensuelles sur les enfants intersexes.

En revanche, les membres des minorités sexuelles (29,0%) se concentrent davantage sur les droits reproductifs que les membres des minorités de genre (12,9%).

Enfin, les personnes LGBTIQ+ appartenant à d'autres groupes minoritaires (par exemple, les personnes de couleur, migrantes ou handicapées) sont également représentées - mais dans une moindre mesure - au sein du Panel Suisse LGBTIQ+. Ces groupes voient des difficultés dans l'absence d'intersectionnalité, comme le souligne une personne homosexuelle de couleur : « Aborder l'absence totale d'intersectionnalité. J'ai fait l'expérience de beaucoup trop de racisme de la part de membres de la communauté LGBTIQ+ - c'est la principale raison pour laquelle je refuse de m'identifier à la communauté ou au mouvement. Les espaces queer en Suisse sont faits pour les personnes blanches et cela doit changer. » En conclusion, le combat pour les droits et l'acceptation des personnes LGBTIQ+ en Suisse est loin d'être terminé pour la plupart des personnes LGBTIQ+, l'intersectionnalité devrait être davantage prise en compte (comme l'indique également le rapport du Conseil Fédéral[2]), et il reste encore beaucoup de défis à relever pour une acceptation et une inclusion totales des personnes LGBTIQ+.

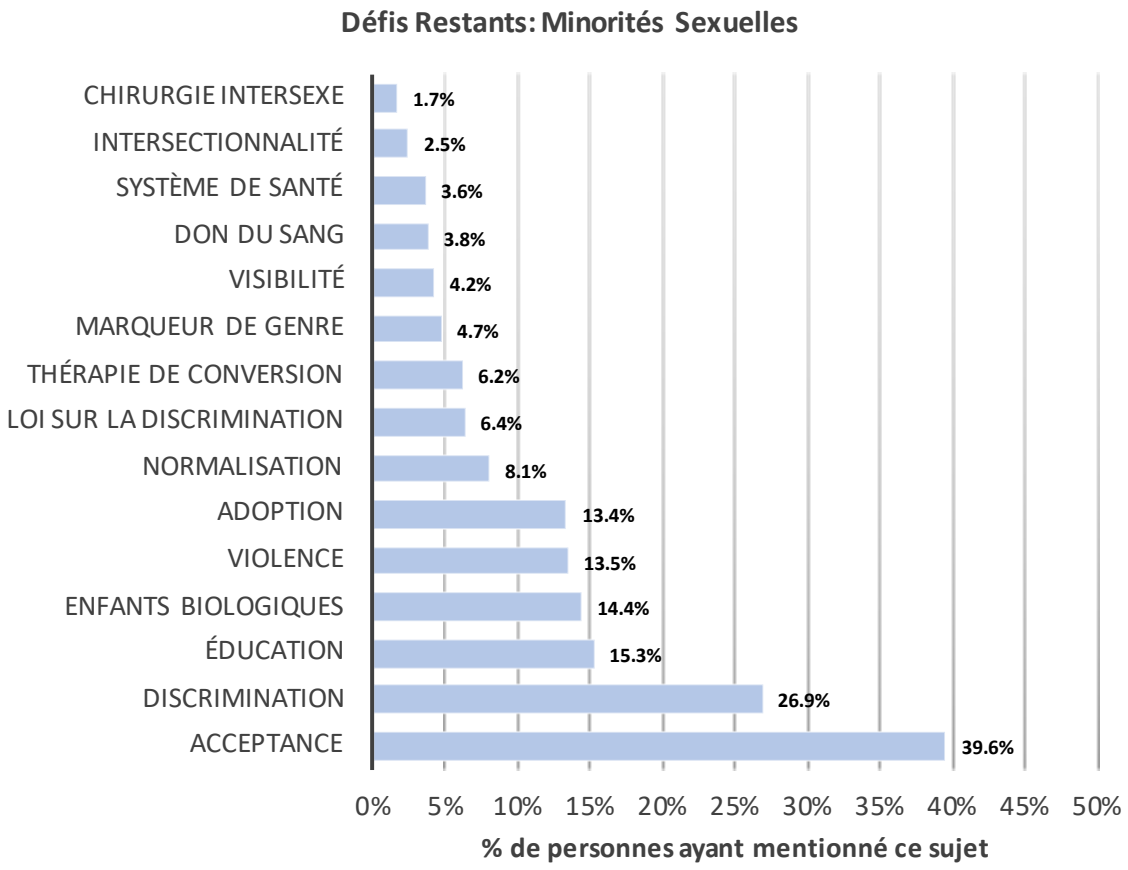

Figure 17. *Défis restants mentionnés par les membres des minorités sexuelles*

2 https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/72061.pdf

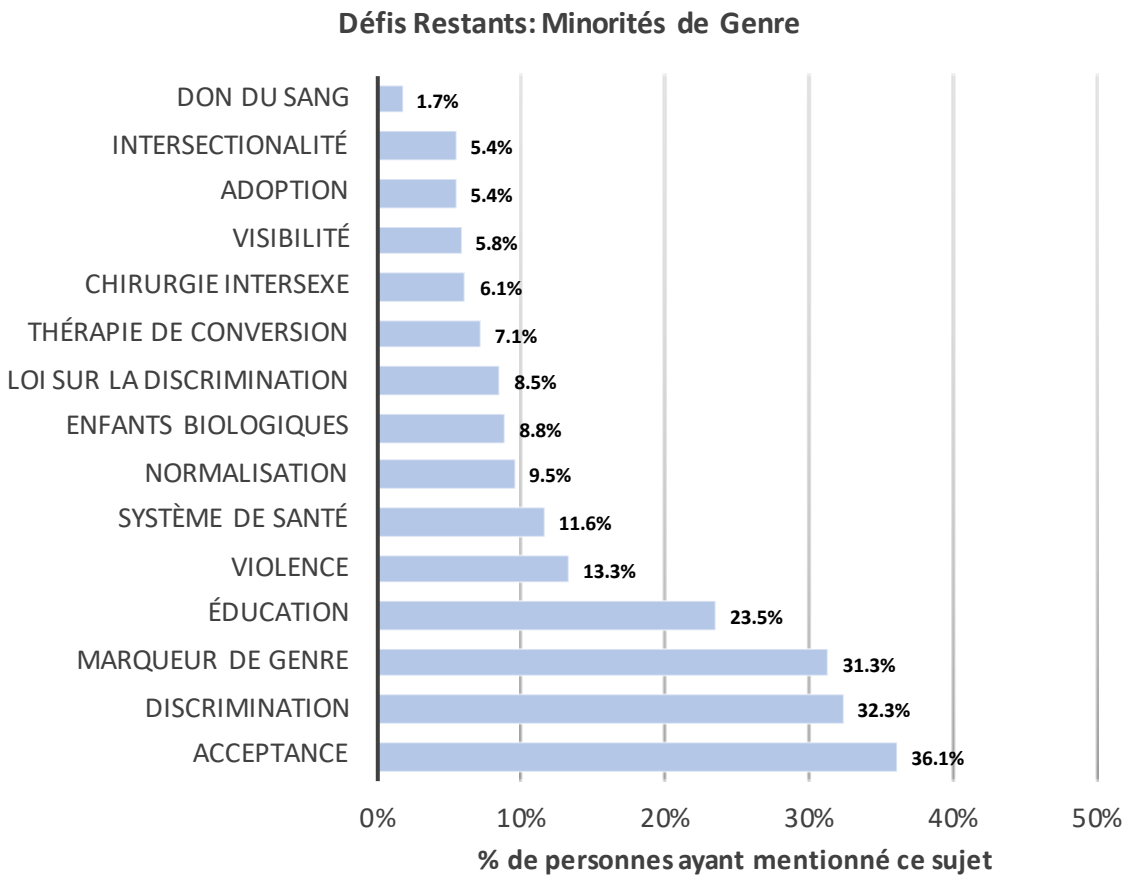

Figure 18. *Défis restants mentionnés par les membres des minorités de genre*

Si vous voulez que votre voix soit entendue dans le prochain rapport, participez à l'enquête 2023. Vous trouverez le lien vers l'enquête sur notre site Internet (www.swiss-lgbtiq-panel.ch) à partir de mi-janvier 2023.

COORDONNÉES

Veuillez citer le rapport comme suit:
Eisner, L. & Hässler, T. (2022).
Panel Suisse LGBTIQ+ - Rapport de synthèse 2022.
https://www.doi.org/10.31234/osf.io/z29gd

Dr. Tabea Hässler
email: tabea.haessler@uzh.ch

Dr. Léïla Eisner
email: leila.eisner@unil.ch

Lena Scheiwiller
Design & Illustration
email: lena.scheiwiller@uzh.ch

www.swiss-lgbtiq-panel.ch

Facebook: Panel Suisse LGBTIQ+

Twitter: @lgbtiqpanel

Instagram: @swisslgbtiqpanel

LinkedIn: Panel Suisse LGBTIQ+